

## Editorial



© J. Eyrard

Présent en Haïti par de nombreuses évaluations depuis 2004, le Groupe URD était sur l'île trois mois avant le séisme, dans le cadre de l'évaluation Cluster 2. Moins d'un mois après le séisme, nous étions de nouveau ici pour une première évaluation en temps réel. Celle-ci fut suivie de nombreuses autres : certaines globales sur la réponse (Evaluation en temps réel pour le IASC à trois mois), d'autres d'ordre stratégique pour certains acteurs (ACF, UNFPA, Croix- Rouge française, CaLP), ou d'autres encore liées aux enjeux d'apprentissage et de redevabilité pour les bailleurs (ECHO, Fondation de France, Chaine du

Bonheur). Ces évaluations nous ont conduits, dans le cadre du groupe de travail sur les évaluations en Haïti - créé par l'OCDE, le Groupe des Evaluations des Nations Unies et ALNAP - à monter en Haïti un mécanisme d'appui aux évaluations et aux apprentissages. Issu de nos expériences en Amérique centrale après l'ouragan Mitch, en Afghanistan et au Tchad, l'Observatoire Haïti a trois objectifs :

- Soutenir les mécanismes d'apprentissage grâce à l'analyse et au partage des leçons tirées par les évaluations ;
- Renforcer la capacité des acteurs haïtiens de l'Etat et de la société civile à commanditer, conduire, encadrer ou exploiter des évaluations ;
- Mener des études spécifiques sur des sujets et problématiques issus des évaluations.

Contact à Port-au-Prince : Caroline Broudic - [cbroudic@urd.org](mailto:cbroudic@urd.org) -Tel : +509 3170 7570

Site Internet : [www.urd.org/haïti](http://www.urd.org/haïti)

## Sommaire

Actualités de l'Observatoire Haïti .....	2
Premier numéro de 'Evaluer pour évoluer' la lettre de l'Observatoire Haïti .....	2
Evaluation des projets financés par la Chaine du Bonheur en Haïti (septembre 2010 – juin 2012).....	2
Formation à l'évaluation de programmes du 23 au 27 avril à Port-au-Prince .....	3
Revue du mécanisme de coordination des programmes monétaires en Haïti (février- mars 2012).....	3
Leçons apprises .....	3
La coordination humanitaire comme lieu d'exclusion et d'affaiblissement des capacités locales? .....	3
Marginalisation & vulnérabilité sexuelle dans les camps de déplacés de Port-au-Prince .....	4
Evictions & Relogement des populations déplacées de Port-au-Prince .....	6
Réhabilitation & Reconstruction : Progrès et problématiques .....	8

### • Premier numéro de 'Evaluer pour évoluer' la lettre de l'Observatoire Haïti

'Evaluer pour évoluer', la lettre de l'Observatoire Haïti est une lettre publiée tous les 2 mois par l'Observatoire Haïti afin de diffuser largement les leçons apprises et bonnes pratiques issues de différents travaux d'évaluations et de recherches en Haïti.

A travers cette lettre, l'Observatoire cherche à mieux informer les acteurs et à les aider à partager leurs résultats et leurs recommandations. L'objectif est donc d'augmenter l'impact des études et des évaluations, et de contribuer à la mise en place de ces recommandations pour un réel changement des pratiques.

'Evaluer pour évoluer' est disponible en **français**, en **anglais** et en **créole** sous deux formats : une version papier téléchargeable et une version électronique consultable en ligne. Le choix de diffuser via Internet permet de toucher un public très large : acteurs nationaux et internationaux, publics et privés, humanitaires et de développement.

'Evaluer pour évoluer' contient 2 rubriques :

- La rubrique **Actualités de l'Observatoire Haïti** informe sur les évaluations (lien sous-rubrique évaluation) et les recherches (lien sous-rubrique études et recherches) en cours au niveau de l'Observatoire et sur les formations (lien sous-rubrique formation) et/ou sur les ateliers d'échanges d'expériences et les conférences (lien sous-rubrique ateliers et conférences) à venir.
- La rubrique **Leçons apprises** est constituée d'articles produits à l'issue d'un travail de compilation et de synthèse, réalisés par l'équipe de l'Observatoire ou par des auteurs extérieurs. A la fin de chaque article, une section « *Pour en savoir plus sur le sujet* » propose des références afin que le lecteur puisse approfondir le sujet.

Vous souhaitez partager vos résultats d'évaluations ou de travaux de recherche dans la lettre de l'Observatoire Haïti ? Contactez Caroline Broudic – [cbroudic@urd.org](mailto:cbroudic@urd.org).

### • Evaluation des projets financés par la Chaine du Bonheur en Haïti (septembre 2010 – juin 2012)

Le Groupe URD mène un processus d'évaluation itérative sur deux ans des projets mis en place en Haïti par les partenaires suisses de la Chaine du Bonheur, suite à la catastrophe du 12 janvier 2010. Après avoir réalisé une analyse transversale du contexte, il s'agira d'évaluer l'avancement des projets, afin de favoriser un meilleur suivi, d'identifier d'éventuels besoins de modifications et de créer des synergies entre les partenaires, en favorisant un apprentissage commun.

*Un processus d'évaluation itérative multi-projet sur deux ans*

**Ce projet d'évaluation itérative doit se dérouler sur une période de deux ans**, avec des missions espacées tous les 6 mois, afin d'être à même de soumettre des recommandations en temps réel et d'en suivre les effets sur l'évolution des programmes et des contextes. Ce travail porte sur **5 à 6 grands projets**, principalement dédiés à des **activités de reconstruction d'habitations permanentes en milieu rural**, mais aussi, dans un second temps, de **(re)construction d'infrastructures, d'eau et assainissement** puis de **relance économique**. Il s'agira de faire une **analyse transversale du contexte et de l'avancement des projets** (contexte, management, degré de réalisation, de potentiel d'adaptation dans la durée, etc.), afin de **favoriser un meilleur suivi des projets, d'identifier d'éventuels besoins de modifications et d'assurer une utilisation effective et efficace des ressources** au sein du *fonds sésisme Haïti*.

## • Formation à l'évaluation de programmes du 23 au 27 avril à Port-au-Prince

Cette formation se déroulera à Port-au-Prince du 23 au 27 Avril 2012 et s'adressera au personnel des institutions publiques, des universités, des ONG nationales et internationales. D'autres sessions seront organisées dans le courant de l'année 2012.

Contactez-nous dès à présent si vous êtes intéressé à y participer.

## • Revue du mécanisme de coordination des programmes monétaires en Haïti (février- mars 2012)

Composantes essentielles de la réponse humanitaire au séisme de janvier 2010, des programmes monétaires (Argent-Contre-Travail, transferts directs d'argent, coupons) ont été mis en œuvre à grande échelle pour couvrir les besoins immédiats des victimes de la catastrophe. Une coordination inter-agence, initiée par les membres du CaLP, s'est en parallèle organisée très rapidement afin de partager les bonnes pratiques et les expériences.

Deux ans après le séisme, le Groupe URD réalise, à la demande du CaLP, une revue de cette coordination et de ses interactions avec les autres systèmes de coordination afin de tirer des leçons pour de futures urgences. L'enjeu de cette étude est aussi de soutenir les efforts et les actions de plaidoyer du CaLP pour améliorer les connaissances, la préparation des acteurs et la coordination dans la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires.

## Leçons apprises

### La coordination humanitaire comme lieu d'exclusion et d'affaiblissement des capacités locales?

*(Cet article est uniquement composé d'extraits de l'article d'Andréanne Martel ; l'intégralité du texte est disponible sur le site <http://www.urd.org/haïti>)*

**Faiblesse des capacités institutionnelles, pertes humaines suite au séisme, élection présidentielle, crise du choléra, partisanerie des acteurs haïtiens... les raisons pour justifier l'exclusion des acteurs locaux de la réponse humanitaire en Haïti ont été multiples. L'idée n'est pas de nier l'importance de ces facteurs, mais en les invoquant, on risque de voiler d'autres éléments essentiels pouvant expliquer la marginalisation des Haïtiens de l'urgence et la difficulté de faire une transition vers la reconstruction.**

L'enjeu de la coordination en Haïti, et plus particulièrement du mécanisme des *clusters*, est trop souvent abordé sous l'angle unique de l'efficacité : rapidité des prises de décisions,

échanges d'informations, cartographies des besoins, capacités des acteurs présents... Or il serait pertinent de plutôt se questionner sur la qualité et l'origine de l'information échangée, sur les acteurs qui prennent part à la coordination et sur les stratégies de transition pour redonner à l'État bénéficiaire le contrôle sur une de ses prérogatives essentielle : celui de coordonner l'afflux d'aide et d'acteurs sur son territoire.

Les stratégies de sorties des *clusters* sont au cœur des débats actuels en Haïti. En avril 2010, dans le tumulte post-séisme, l'évaluation menée par le Groupe URD et GPPi (Binder et Grünewald, 2010) soulevait déjà les risques de faire persister les rencontres de *clusters* dans un contexte où les acteurs locaux ne se réapproprient pas ces espaces. L'absence d'une prise en compte du contexte haïtien et des espaces de coordination préexistant au séisme était déjà symptomatique de l'implantation des *clusters* en Haïti. Dès lors, la transition vers des

tables sectorielles risquait d'être ralentie, voire difficilement opérable.

Les rencontres de coordination, souvent considérées comme des espaces strictement techniques et opérationnels, deviennent pourtant stratégiques en Haïti. La création de sous-groupes parallèles aux *clusters*, les *Strategic advisor Group* (SAG), témoigne de cette volonté de se réunir entre « acteurs opérationnels efficaces » afin de s'entendre sur des normes communes, d'établir les priorités et besoins des populations et de mettre en place un cadre stratégique opérationnel. Ces objectifs sont certes louables dans un contexte où l'efficacité est synonyme de sauver des victimes du choléra, de sortir des familles des camps et d'entamer la reconstruction. Toutefois, personne ne s'étonnera que la proximité ainsi créée entre les acteurs internationaux disposant d'importantes capacités et ressources facilite la création de pratiques et de savoir commun. Cette situation accentue la division inclus/exclus entre acteurs locaux et internationaux. Surtout, elle accentuera le fossé des connaissances entre ces derniers.

De même, force est de constater qu'en plus d'avoir un impact sur la qualité de la réponse à court terme, les effets de l'exclusion sur le long terme sont sans nul doute les plus néfastes. Un représentant du MSPP expliquait bien cela: « C'est toute une bataille avec les ONG pour s'inscrire [au gouvernement]. Le MSPP a dit que [vous devez ] vous inscrire pour informer que vous êtes dans la zone, mais [...] on ne l'a pas fait. Vous imaginez que vous êtes le représentant du MSPP de la zone et qu'au premier jour, vous êtes à peine arrivé [...] Vous constatez que cette personne n'est pas inscrite. C'est très difficile de s'asseoir avec cette personne ».

L'architecture du système de coordination, les biais culturels et la spécialisation des internationaux limitent certainement l'appropriation des lieux de coordination par les

acteurs haïtiens. Néanmoins, certains secteurs semblent être parvenus à sortir de la logique d'urgence et à assurer dès le début une coordination par des instances locales. Le secteur WASH est emblématique de cette réussite. La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (*DINEPA*) a été évoquée à maintes reprises comme étant une structure participant réellement à la coordination du secteur. Outre la mobilisation et les efforts déployés par certains acteurs de ce secteur afin de se l'approprier, certains éléments ont certes pu influencer positivement. Déjà, la présence d'un homologue local fort a assurément contribué à renforcer le secteur contrairement à certains secteurs de l'urgence n'ayant pas d'homologues locaux identifiés (e.g Shelter). Toutefois, cet argument est insuffisant considérant que le secteur de la santé, qui a un homologue haïtien dans le MSPP, n'a pas connu autant de succès.

Finalement, *Building Back Better* Haïti, signifie de prendre en compte les acteurs haïtiens dès le départ en assurant un *co-lead* entre les *clusters* et les structures gouvernementales dès que la crise survient. Il importe aussi de prendre conscience que les capacités locales et internationales ne se calculent pas toujours en des termes similaires. À cela, on doit ajouter un découplage des phases d'intervention pour éviter que certains acteurs, agissant à contre-courant, maintiennent des logiques d'opérations différentes, voire opposées, selon qu'ils opèrent dans l'urgence, dans la reconstruction ou dans le développement.

#### **Pour en savoir plus sur le sujet :**

Andréanne Martel : « *La coordination humanitaire comme lieu d'exclusion et d'affaiblissement des capacités locales?* », février 2012.

---

## **Marginalisation & vulnérabilité sexuelle dans les camps de déplacés de Port-au-Prince**

La population vivant toujours dans les camps de déplacés plus de deux ans après le séisme était estimée par OIM (Organisation Internationale des Migrations) à un peu moins de 500 000 personnes en février 2012. Si la stratégie affichée

par le Gouvernement haïtien est d'assurer une solution de relogement durable aux personnes déplacées, il n'en demeure pas moins que le désengagement progressif d'une réponse humanitaire sans arrivée massive de l'aide au

développement augmente les risques auxquels cette population est aujourd'hui exposée. La récente étude du CHRGGJ<sup>1</sup>, « Yon Je Louvri »<sup>2</sup>, donne un aperçu **des corrélations étroites entre l'accès aux ressources vitales et aux services de base et la vulnérabilité à toute forme d'exploitation, dont la violence sexuelle**. L'absence de données fiables sur la situation pré-séisme ne permet pas de comparaisons, mais les chiffres post-12 janvier sont par eux-mêmes éloquents. Ainsi, 14% des familles interrogées dans le cadre de cette étude ont admis qu'un membre au moins de la famille avait été victime de violence sexuelle depuis le tremblement de terre. Sachant que ce sujet reste tabou, il est convenu que ce chiffre est sous-estimé et qu'il minimise notamment les problèmes liés à « l'exploitation sexuelle » et au « sexe de survie ». Ces phénomènes caractérisent **la relation étroite entre l'aide humanitaire et la vulnérabilité à la violence sexuelle** à au moins deux niveaux : 1) *Le sexe de survie* est un mécanisme d'adaptation provoqué par l'éclatement des structures familiales et communautaires, la perte de protection et de filets de sécurité, et le manque d'opportunités économiques efficaces ; 2) *L'exploitation sexuelle* est la pratique par laquelle des membres des comités de camp, des responsables de la distribution de biens ou services, ou de l'évaluation de l'admissibilité aux prestations d'aide humanitaire auraient exigé des rapports sexuels en échange des ressources de survie de base, d'argent ou de logement. Ces phénomènes, s'ils ne sont ni nouveaux, ni spécifiques à Haïti, ont été exacerbés par les conséquences du séisme.

Une étude de UNHCR confirme ces pratiques en indiquant que les femmes interrogées reconnaissent fréquemment échanger des actes sexuels contre de la nourriture ou d'autres biens nécessaires à leur survie, incluant les coupons de distribution d'aide, l'accès à des programmes Argent-Contre-Travail ou même contre un repas.

Le rapport du CHRGGJ met **l'accent sur les risques d'une aggravation du phénomène consécutive à de nouvelles pressions** : les menaces liées aux évictions forcées et le coût des services de base (accès à l'eau et à la santé). Il émet ainsi un certain nombre de recommandations adressées au Gouvernement

<sup>1</sup> Center for human rights and global justice

<sup>2</sup> CHRGGJ: « Yon Je Louvri : Reducing vulnerability to sexual violence in Haïti's IDP camps », 2012

Haïtien ainsi qu'aux organisations internationales et nationales. L'analyse de ces dernières, sur la base des différentes évaluations faites en Haïti par le Groupe URD, fait apparaître trois grands enjeux :

- 1) Il importe de renforcer l'autonomisation économique des femmes par l'appui à des activités génératrices de revenu ;
- 2) Il faut veiller à ce que le passage d'une assistance humanitaire, souvent gratuite, à un système économique viable, donc nécessairement payant, n'entraîne pas de nouvelles vulnérabilités qui contraindraient des ménages ou individus vulnérables à adopter des stratégies à risque, y compris le commerce sexuel ;
- 3) Il est essentiel de mettre un terme aux expulsions forcées des personnes déplacées en s'assurant qu'elles aient un accès sécurisé au logement ;

Une meilleure compréhension de la corrélation entre l'accès à l'aide humanitaire et ces abus de pouvoir caractérisés devrait par ailleurs permettre d'intégrer ces risques à la conceptualisation et à la mise en œuvre de tous programmes en Haïti : processus d'identification et de sélection des personnes bénéficiaires, composition des comités et approche participative, outils de contrôle et de suivi, stratégie de désengagement. Il s'agit ainsi non seulement de prendre en compte ce lien entre les violations des droits économiques et sociaux et la vulnérabilité sexuelle dans le contexte actuel de retrait de l'assistance humanitaire, mais aussi dans le cas de futures crises.

#### **Pour en savoir plus sur le sujet :**

- CHRGGJ : « Yon Je Louvri : Reducing vulnerability to sexual violence in Haïti's IDP camps », <http://www.chrgj.org/projects/docs/yonjelouvri.pdf>
- CHRGGJ: "Lutter pour survivre: L'exploitation sexuelle des femmes et des filles déplacées à Port-au-Prince, Haïti », <http://www.chrgj.org/projects/docs/StrugglingtoSurvivefre.pdf>
- UNHCR : « Driven by desperation : Transactional sex as a survival strategy in Port-au-Prince IDP camps », May 2011.

---

## Evictions & Relogement des populations déplacées de Port-au-Prince

En ce début 2012, la population déplacée vivant dans les camps de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince est estimée à 490 545 personnes, réparties entre 660 sites (470 sur des terrains privés, 178 sur des terrains publics)<sup>3</sup>. Selon les prévisions du IASC<sup>4</sup> et dans l'hypothèse où les engagements pris pour 2012 seraient respectés, il resterait en fin d'année pas moins de 74 405 familles pour lesquelles aucune solution de relogement n'aura été proposée. Partant de l'analyse que les conditions de vie dans les camps de déplacés devraient continuer à se dégrader en raison de la diminution de l'offre de services de base (eau, santé, assainissement), des solutions alternatives sont étudiées et intégrées aux stratégies des différents acteurs impliqués dans les programmes de relocalisation. L'objectif implicite de la stratégie du Gouvernement haïtien est que d'ici à la fin 2012 des solutions durables de logement soient offertes à l'ensemble des personnes vivant aujourd'hui encore dans les camps. Plusieurs initiatives sont ainsi actuellement mises en œuvre dans le cadre de cette politique de relogement. La première se focalise sur les maisons et le bâti, et s'articule autour de trois axes principaux : réparation ou construction de logements permanents, construction d'abris temporaires et subventions au loyer. La deuxième cherche à intégrer le bâti dans le tissu urbain : c'est l'approche logement-quartier développée par UN Habitat et reprise par de nombreux acteurs, dont la Banque Mondiale.

La construction d'abris temporaires, si elle est à ce jour la réponse la plus importante, n'a que marginalement profité aux personnes vivant dans les camps (20% sur les unités distribuées à fin 2011), celles-ci étant majoritairement locataires avant le séisme (78% des personnes déplacées dans les camps rapportent un statut de locataire contre 19% de propriétaires)<sup>5</sup>. Un accent est donc à présent porté sur l'aide locative pour un montant total de 500 USD par famille déplacée (estimation pour une année de loyer).

Le projet gouvernemental pilote 16/6 (16 quartiers / 6 camps), doté d'une enveloppe de 79 millions

USD<sup>6</sup>, ou encore le programme de relocalisation des populations déplacées du Champ de Mars, financé à hauteur de 20 millions USD par la Coopération Canadienne (CIDA), s'appuient ainsi principalement sur la subvention au loyer comme instrument d'aide au relogement. Si cette option s'inscrit dans une réponse plus globale de reconstruction, il n'en demeure pas moins qu'elle reste contrainte par la capacité locative de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. En effet, si 115 000 maisons ont été détruites, 14 000 gravement endommagées et 160 000 modérément endommagées dans les communes affectées suite au séisme<sup>7</sup>, celui-ci n'a toutefois fait qu'aggraver un déficit endémique de logements, lequel était estimé à un million d'unités sur l'ensemble du pays (source : *Massachusetts Institute of Technology / Banque Mondiale*). Il est à noter par ailleurs que le projet 16/6 n'a obtenu à ce jour qu'une allocation partielle (30 millions USD), ce qui ne permet pas de couvrir les dépenses liées notamment à la réhabilitation des quartiers.

Outre ces relocalisations programmées, il convient de mentionner les cas d'évictions forcées, qui accentuent davantage encore la pression sur le stock locatif, mais surtout les risques auxquels sont exposées les populations affectées. Selon l'OIM, depuis juillet 2010, 64 721 personnes ont été expulsées sans aucune contrepartie de 148 camps et la tendance semble s'accroître depuis le dernier semestre. Près de 100 000 personnes installées dans 176 camps sont ainsi menacées d'éviction, soit près de 20% de la population totale vivant dans les camps, et ce en dépit du fait que les évictions forcées soient proscrites par la loi haïtienne. Les menaces concernent principalement les personnes vivant sur des terrains privés (93% contre 5%).

Dans ce contexte transitoire de fermeture des camps et de reconstruction non encore effective des quartiers, il est essentiel de se doter d'un certain nombre d'outils permettant de s'assurer que l'objectif global **d'amélioration des conditions de vie des personnes déplacées à travers la participation communautaire** est

---

<sup>3</sup> Source OIM, IASC : « Matrice de suivi du déplacement », Février 2012

<sup>4</sup> Inter-Agency Standing Committee

<sup>5</sup> Ibid

<sup>6</sup> A ce jour, cinq des six camps visés par ce programme 16/6 sont fermés (Place St-Pierre, Place Boyer, Maïs Gâté, Silvio Cator, Canapé Vert).

<sup>7</sup> Banque Mondiale

bien atteint et surtout que **la situation humanitaire des populations victimes du séisme (déplacées ou résidentes) ne se dégrade pas**. Parmi les questions qui devraient être adressées dans ce contexte transitoire, nous en retiendrons ici cinq :

- 1) Quel est notre niveau de connaissance des opportunités de relogement des personnes déplacées dans les quartiers ? Il s'agit ici non seulement de la disponibilité en logements, mais aussi de l'accès aux services de base, aux activités économiques et plus largement d'acceptation / intégration des personnes dans les quartiers. Une partie de la réponse à cette question pourrait venir des processus d'énumération participative mis en place dans le cadre de l'approche logement-quartier promu par UN Habitat.
- 2) Quel est notre niveau de connaissance du profil et de la situation des personnes déplacées vivant aujourd'hui encore dans les camps ?
- 3) Quels sont les outils de suivi, notamment épidémiologique, mis en place dans les camps et dans les quartiers de retour pour s'assurer que l'arrêt de l'assistance directe (exemple de l'accès à l'eau et à l'assainissement) ne s'accompagne pas d'une dégradation de la situation sanitaire **dans les camps et dans les quartiers** (risques d'autant plus importants dans un contexte où l'épidémie de choléra est loin d'être maîtrisée et au contraire, peut de nouveau se propager au cours de la saison des pluies).
- 4) Quels sont les indicateurs et les outils de suivi et d'évaluation mis en place pour vérifier que l'objectif, affiché par les programmes de relocalisation, d'« **Amélioration des conditions de vie des personnes déplacées à travers une approche participative** » est bien respecté.
- 5) L'échéancier du désengagement de la réponse humanitaire ayant été fixé par le Gouvernement haïtien et les bailleurs de fonds, quels sont les garde-fous / balises mis en place pour s'assurer que cette sortie de programme ne s'accompagne pas d'une dégradation de la situation humanitaire ? Il est par exemple tout à fait envisageable que ce

retrait ne se traduise pas par une crise 'ouverte' à proprement parlé, mais par une dégradation lancinante de la situation probablement imperceptible à court terme (exposition aux risques environnementaux et sociaux plus importants, insécurité, migrations, moindre accès aux services de santé/éducation, surexploitation des terres...).

Les questions liées à la relocalisation des populations déplacées sont ainsi très étroitement liées à la reconstruction, c'est-à-dire à l'offre de logements, d'infrastructures publiques, à l'accès aux services de base et aux activités économiques dans les quartiers de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. Le suivi et l'évaluation des programmes de relocalisation impliquent donc la prise en compte d'indicateurs liés à l'aménagement urbain, sans que les difficultés auxquelles les populations déplacées sont exposées dans les camps soient opposées à celles des populations résidentes dans les quartiers. Il doit au contraire s'inscrire dans une approche plus large de suivi des indicateurs et d'analyse de l'impact du programme de reconstruction, impliquant une compréhension plus globale et holistique.

#### *Pour en savoir plus sur le sujet :*

- UN Habitat: [www.onuhabitat.org/haiti](http://www.onuhabitat.org/haiti)
- USF & IJDH: « HAITI'S HOUSING CRISIS : Results of a household survey on the progress of President Martelly's 100-Day Plan to close six IDP camps », <http://www.usfca.edu/law/docs/haitihousingcrisis/>, October 2011.
- IOM: "Many roads lead home: A multi-track strategy for return and camp closure in Haïti", December 2011.
- IOM: "Rapport sur les cas d'éviction de la population de déplacés internes vivant dans les camps en Haïti", [http://www.eshelter-cccmhaiti.info/z\\_evictions.php](http://www.eshelter-cccmhaiti.info/z_evictions.php), Novembre 2011 & Février 2012.
- IOM : « Matrice de suivi du déplacement », Février 2012

---

## Réhabilitation & Reconstruction : Progrès et problématiques

*(Cet article est uniquement composé d'extraits du rapport publié par ONU Habitat, cité ci-dessous)*

Le nombre d'habitations à réparer, mettre aux normes ou reconstruire suite au séisme de 2010 est estimé par le Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications (MTPTC) à environ 175 000. En 2010, la majorité des bailleurs de fonds et des organismes d'exécution se sont davantage concentrés sur l'hébergement d'urgence que sur les réhabilitations ou reconstructions, ce qui se traduit par un écart important entre les objectifs fixés et les réalisations. A la fin 2011, le taux de réparations et de mises aux normes par des agences représentait ainsi 54% de l'objectif fixé<sup>8</sup> et le taux de constructions permanentes seulement 34% de l'objectif initial. Si les raisons de ces retards sont multiformes, l'insuffisance des fonds disponibles pour la reconstruction a certainement constitué jusqu'ici l'un des obstacles majeurs, une situation aggravée par l'absence de politique publique en matière de reconstruction.

### **Absence de cadre stratégique et institutionnel :**

Les activités d'appui aux travaux de réparation et de reconstruction de logements en Haïti s'inscrivent aujourd'hui encore dans des projets séparés, portant des intitulés distincts et mis en œuvre par différents organismes. Elles ne font pas l'objet d'un programme commun et coordonné qui permettrait d'assurer la cohérence ou l'harmonie des opérations. Le manque d'orientation politique dans la reconstruction des habitations et de directives stratégiques officielles a abouti, dans l'ensemble, à une situation de laissez-faire. L'approche par projets distincts signifie aussi que certaines zones et communautés bénéficient d'un appui technique et financier plus approprié que d'autres et progressent donc plus rapidement, sans que le ciblage de ces zones ait été réellement mis en perspective dans une approche plus globale d'aménagement du territoire. L'absence de cadre stratégique complique ainsi les arbitrages et peut conduire à des déséquilibres géographiques, certaines zones étant mieux couvertes que d'autres.

---

<sup>8</sup> 13 831 réparations et mises aux normes par des agences contre 25 472 prévues et 5 189 constructions permanentes contre 15 224 prévues.

### **Estimation imprécise du coût et risques liés à l'affectation des ressources :**

En 2010, le MTPTC a effectué une évaluation d'habitabilité de grande ampleur portant sur 400 000 bâtiments, les classant dans trois catégories : vert (habitable), jaune (accès limité en raison de problèmes de sûreté et nécessitant des réparations pour pouvoir être considéré comme habitable), rouge (non habitable ou accès dangereux). Les bâtiments ont été classés comme suit : 46% « verts », 29% « jaunes », 25% « rouges ». Compte tenu de la relative exhaustivité de l'enquête d'habitabilité, les chiffres obtenus ont été utilisés comme indicateurs indirects pour la planification, en particulier pour les bâtiments classés « rouges » (considérés comme effondrés ou à démolir et remplacer) et « jaunes » (à réparer ou à mettre aux normes). Ces indicateurs ont permis d'établir les données générales de planification pour le secteur des abris et du logement. Toutefois des évaluations plus précises ont montré, par la suite, la difficulté d'établir une corrélation directe entre maisons classées « rouges » et reconstruction, d'une part, et maisons classées « jaunes » et réparation / mise aux normes, d'autre part. Les évaluations détaillées et les programmes ultérieurs de réparation et de mise aux normes prévoient au contraire des travaux de réparation et de réhabilitation pour un nombre proportionnellement élevé de maisons de la catégorie « rouge », par rapport à celles désignées comme « jaunes ».

### **Les recommandations :**

1. **Cadre stratégique :** comme précédemment indiqué, sans cadre stratégique, les projets de réparation ou de reconstruction perdent en efficacité et en équité. A l'avenir, le rôle de direction et de coordination joué par les pouvoirs publics devrait entrer dans une nouvelle phase grâce à la création d'une Unité de construction du logement et des bâtiments publics (UCLBP), qui dépend du Bureau du Premier Ministre.
2. **Environnement institutionnel :** les projets en cours et ceux prévus soulèvent de multiples questions institutionnelles, notamment celles ayant trait aux rôles que doivent assumer les autorités publiques établies de longue date ou nouvellement



instaurées ainsi qu'aux responsabilités incombant aux pouvoirs publics locaux et administrations à vocation technique. Au cours de la prochaine phase de reconstruction, il sera important de mieux définir les paramètres applicables aux agences d'exécution, notamment concernant les relations avec les autorités (municipalités et ministères chargés de domaines techniques) afin qu'elles soient mutuellement bénéfiques en termes de gestion du temps, de clarté et de cohérence.

3. **Eligibilité et ciblage** : il importe de réexaminer les questions stratégiques concernant l'éligibilité, la couverture, les déficiences et la détermination des priorités, notamment en termes de zones et de sous-secteurs. A l'heure actuelle, aucune politique publique ne définit les critères d'attribution des aides à la construction / reconstruction ou à la mise aux normes ni ne confirme par conséquent le nombre total de chantiers et les budgets requis. Il conviendrait que le gouvernement revoie dans les meilleurs délais les scénarios possibles pour la

condition d'octroi afin d'appuyer, dans l'ensemble, la programmation, l'établissement des budgets et l'affectation des ressources.

4. **Participation** : si dans la phase d'urgence, la majorité des agences participant aux interventions d'hébergement d'urgence ont adopté une approche fondée sur la fourniture directe, la responsabilité et la prise de décision doivent à présent être confiées aux ménages, aux propriétaires et aux communautés pour qu'ils puissent diriger le processus de reconstruction et de développement.

*Pour en savoir plus sur le sujet :*

- ONU HABITAT : « Appui à la réhabilitation et la reconstruction de logements dans le contexte post-séisme en Haïti : Progrès et Problématiques », Janvier 2012, disponible sur <http://www.onuhabitat.org/haiti>

## Groupe URD

Le Groupe URD (Urgence – Réhabilitation – Développement) est un institut associatif de recherche, d'évaluation, de production méthodologique et de formation travaillant à l'amélioration des pratiques humanitaires en faveur des populations affectées.

Pour en savoir plus :

[www.urd.org](http://www.urd.org)

## Contacts

Pour s'abonner à la lettre de l'Observatoire:

[www.urd.org/haïti](http://www.urd.org/haïti)

Si vous souhaitez proposer des articles :

Contactez Caroline Broudic

[cbroudic@urd.org](mailto:cbroudic@urd.org)

## Observatoire Haïti

La Lettre de l'Observatoire Haïti 'Évaluer pour évoluer' vise à partager les résultats d'évaluations et d'études liés à des problématiques qui nous semblent importantes et s'ancrent dans l'actualité du secteur de l'aide en Haïti.

Nous faisons régulièrement appel à des plumes extérieures et/ou le lien avec d'autres publications. Nous vous invitons donc à nous contacter si vous souhaitez proposer des articles.

Retrouvez sur le site Internet ([www.urd.org/haïti](http://www.urd.org/haïti)) des compléments de lecture et les articles détaillés des auteurs.

Les activités de l'Observatoire Haïti sont soutenues par :

